

Elle doit être victime de quelqu'un

Par **Leparisien**, le 30/01/2019 à 16:42

Bonjour,

Je voudrais savoir si je peux aller à la banque la ou elle a ouvert un compte pour elle et demander au directeur de cette banque , si elle y verse son salaire et si il y a des prélèvements sur ce compte , elle gagne 1500 e environ et ne me donne rien... Que puis je faire ?

Je lui pose des questions elle ne me dit rien ... Merci pour votre réponse

Cordialement

PS: nous sommes mariés

Par **jodelariege**, le 30/01/2019 à 18:36

bonsoir ; qui est cette personne qui travaille ,gagne de l'argent ,met de l'argent sur son propre compte et ne vous donne rien? pourquoi devrait elle vous donner quelque chose?

Par **Leparisien**, le 30/01/2019 à 18:57

Bonsoir , marié 3 enfants avec elle , je paie tout et fait quelques courses alimentaires .. ou va le reste ?

Par **jodelariege**, le 30/01/2019 à 19:14

le reste va peut etre sur son compte ...en vue d'une séparation prochaine?

Par **Leparisien**, le 30/01/2019 à 19:30

J'ai envie d'aller voir sa banque peut être que le directeur me donnera des informations :)

Par **pragma**, le **30/01/2019** à **21:48**

Bonjour

La banque ne répond qu'au titulaire d'un compte ou son mandataire.

Par **Leparisien**, le **30/01/2019** à **23:53**

Alors , y a plus que la maison du droit et liberté de la commune ...

Il est écrit dans les règles du mariage que chaque époux doit contribuer aux dépenses du ménage , donc y aura une décision prononcée par un juge , je vois plus que ça .